



INVENTAIRE ORNITHOLOGIQUE DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

En 1983, G. PIC liste les espèces d'oiseaux observées dans tout le Domaine Public Fluvial du Val d'Allier du département ¹.

En 1996, à l'occasion de la rédaction du premier plan de gestion de la Réserve nouvellement créée, PIC G., GIGAULT J.C., BLANCHON R., LALLEMANT J.J. & DEJAIFVE P.-A. cernent les oiseaux observés dans les limites protégées (*in* : DEJAIFVE & PIROCHE) ².

La réactualisation d'inventaires s'impose régulièrement car les changements sont le lot habituel de tout système vivant. C'est particulièrement vrai au sein de l'avifaune. Sans cesse, des espèces voient leur statut évoluer suite à leurs capacités intrinsèques d'adaptation, aux changements intervenus sur leurs habitats, aux mesures de protection.

Ainsi donc, 10 ans après la précédente, la présente liste, révisée et à jour, mentionne les observations jusqu'au 1^{er} octobre 2006.

Elle vient à son heure même si une cinquantaine d'espèces a fait, récemment, l'objet de bilans détaillés ³.

Cette synthèse est basée sur les très nombreuses observations des membres de l'ancien Centre Ornithologique Auvergne, de ceux de la LPO-Auvergne, des abonnés à « obs.auvergne » (liste de diffusion Internet), d'ornithologues étrangers, amateurs ou professionnels, visitant l'Allier, et des salariés des gestionnaires de la Réserve.

¹ PIC G. (Coord.) 1983. - *Présentation des projets de réserves naturelles sur le Val d'Allier dans le département de l'Allier*. Société Scientifique du Bourbonnais (SSB) & Centre Ornithologique Auvergne (COA). (non paginé, 240 p.)

² DEJAIFVE P.-A. & PIROCHE J.N. 1988. - *Plan de gestion de la Réserve Naturelle du Val d'Allier*. RNN du Val d'Allier – DIREN-Auvergne. 77 p. + nombreuses annexes.

³

DEJAIFVE P.-A. 1998 (réactualisé en mai 2003). - *Choix des sites de colonies et succès de la reproduction des sternes du Val d'Allier*. RNN du Val d'Allier – DIREN-Auvergne. 9 p.

DEJAIFVE P.-A. 2004a. - *Les anatidés hivernants de la Réserve Naturelle du Val d'Allier dans le contexte de la région Auvergne (1995-2004)*. RNN du Val d'Allier – DIREN-Auvergne – Conseil Régional d'Auvergne. 17 p.

DEJAIFVE P.-A. 2004b. - *Avifaune et pâturage dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier*. RNN du Val d'Allier – DIREN-Auvergne. 23 p.

DEJAIFVE P.-A & DUVAUT C. 2004. - *Résultats des suivis (1995-2004) de 21 espèces d'oiseaux nicheurs dans la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier et dans le Domaine Public Fluvial de Paray-sous-Briailles à Villeneuve d'Allier*. RNN du Val d'Allier – DIREN-Auvergne – Conseil Régional d'Auvergne. 30 p.

LPO –AUVERGNE - *Protection des Sternes en Val d'Allier bourbonnais. Synthèse des activités, année x*. LPO Auvergne – DIREN-Auvergne - Conseil Général de l'Allier.

Avifaune nicheuse

107 espèces d'oiseaux ont niché ou tenté de le faire durant la période 1994 – 2006.

Six espèces n'avaient jamais niché avant la création de la Réserve (Crabier chevelu, Echasse blanche, Pie-grièche grise, Cigogne blanche, Bernache du Canada, Goéland leucopnée). Les trois dernières semblent installées durablement.

Après recherches en archives et contacts avec les ornithologues locaux, onze espèces considérées nicheuses dans la Réserve lors du 1^{er} plan de gestion ont vu leur statut régressé en « observé » (et non plus « nicheuses certaines ») faute de preuves formelles dûment archivées et centralisées. Il s'agit 1. d'espèces introduites (Oie à tête barrée, Oulette d'Egypte, Colin de Virginie, Faisan vénéré), 2. d'espèces pour lesquelles aucune note ne témoigne d'une nidification dans la Réserve alors qu'elles nichent non loin (Grèbe huppé, Corbeau freux, Grosbec casse-noyaux) et 3. d'une erreur de transcription dans le 1^{er} plan de gestion (Outarde canepetière).

Avant 1994, la Perdrix grise, le Cochevis huppé et le Pipit rousseline nichaient sur la zone. La 1^{ère} n'y a plus été trouvée nicheuse depuis 1985. Les deux derniers, subissant une forte régression au niveau national, ont abandonné l'ensemble du département au début des années 1980. La Sarcelle d'été, nicheuse occasionnelle en Auvergne, s'est reproduite à deux reprises dans les limites actuelles de la Réserve : à Monétay en 1980 et à Bessay en 1983.

Sur ces 107 espèces nicheuses (1994 – 2006), 13 appartiennent à l'annexe 1 de la Directive européenne 79/409, dite Directive Oiseaux (Bihoreau gris, Crabier chevelu, Aigrette garzette, Cigogne blanche, Bondrée apivore, Milan noir, Echasse blanche, Oedicnème criard, Sterne pierregarin, Sterne naine, Martin-pêcheur, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur) et 21 à l'annexe 2.

La liste Rouge et Orange des oiseaux nicheurs de France (Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999⁴) cite 21 espèces : le Crabier chevelu, la Cigogne blanche, le Cygne tuberculé, la Perdrix rouge, la Caille des blés, le Râle d'eau, l'Oedicnème criard, le Vanneau huppé, le Chevalier guignette, la Sterne naine, le Pigeon colombin, la Tourterelle des bois, la Chevêche d'Athéna, la Huppe fasciée, le Torcol fourmilier, l'Alouette des champs, le Rougequeue à front blanc, les Tariers pâtre et des prés, et les Pies-grièches écorcheur et grise.

Le même ouvrage liste des espèces « à surveiller ». Parmi les nôtres, figurent le Bihoreau gris, le Héron garde-bœufs, l'Aigrette garzette, le Milan noir, le Faucon crécerelle, l'Echasse blanche, le Martin-pêcheur, le Guêpier d'Europe, le Pic vert, l'Alouette lulu, l'Hirondelle de rivage, le Gobemouche gris, le Moineau friquet et le Bruant jaune, soit 14 espèces.

La liste rouge des oiseaux nicheurs d'Auvergne (Tourret 1995)⁵ cite 29 de « nos » espèces (comparables à celles égrenées au paragraphe précédent, plus, notamment, la Fauvette babillarde, le Bruant des roseaux...)

⁴ ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. 1999 – *Oiseaux menaces et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Conservation.* Société d'Etudes Ornithologiques de France & Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.

⁵ TOURRET P. (Réd.) 1995. - liste rouge des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Rapport LPO Auvergne – DIREN-Auvergne. 22 p. et annexes.

Selon Boitier & Tourret (LPO-Auvergne, 2000)⁶, 167 espèces se sont reproduites au moins une fois (de manière certaine ou probable) en Auvergne depuis 1960. Dans le même temps, 111 le faisaient dans les limites de la Réserve (66,5 % du total auvergnat).

Avifaune non nicheuse

L'avifaune du Val d'Allier était déjà excellemment connue avant la création de la Réserve. Sa richesse ornithologique fut une des raisons majeures de la mise sous statut de protection de ce tronçon de la rivière.

Hors nicheurs, l'inventaire précédent listait déjà énormément d'espèces. Après vérifications et corrections sur base de toutes les archives disponibles, la liste nettoyée concerne 137 espèces observées avant 1994. Quelques unes avaient, en effet, été oubliées⁷, d'autres s'y trouvaient alors qu'aucune note n'attestait d'une observation dans le secteur protégé⁸.

Vu l'abondance de cet inventaire, peu d'espèces pouvaient espérer s'ajouter au lot. Les 21 ajouts de la période 1994 – 2006 ne concernent évidemment que des espèces occasionnelles, ici : Grèbe esclavon, Blongios nain, Ibis sacré, Oie à bec court, Oie à tête barrée, Bernache nonnette, Oulette d'Egypte, Faucon d'Eléonore, Chevalier stagnatile, Grand-duc d'Europe, Engoulevent d'Europe, Pics cendré et mar, Hirondelle rousseline, Cincle plongeur, Fauvette pitchou, Mésange noire, Grand corbeau, Bec-croisé des sapins, Bruants fou et ortolan.

Au 1^{er} octobre 2006, l'avifaune non nicheuse s'élève donc à 159 espèces.

54 de ces taxons appartiennent à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, 37 autres figurent à l'annexe 2.

Le statut et les fréquences sont aussi actualisés. Par exemples, la Grande Aigrette passe d'hivernante à présente toute l'année et, de rare, devient assez commune, le Grand cormoran estive maintenant (sans nicher) en petit nombre alors qu'il n'était que de passage et d'hivernage. Parfois aussi, une meilleure prospection spécifique modifie la fréquence (ex. : la Bécasse des bois, de rare, devient assez commune en hiver).

Au total, l'avifaune de la Réserve se compose de 266 espèces (et 4 sous-espèces identifiables à vue), soit 78 % de l'avifaune auvergnate (343 espèces).

P.A. Dejaifve , conservateur

⁶ BOITIER E. & TOURRET P. 2000. - Caractérisation de l'avifaune auvergnate. *Le Grand Duc*, hors série n°1 : 82 – 88.

⁷ Plongeon catmarin, Bécasseau tacheté, Bécassine double, Sterne caspienne, Jaseur boréal, Pouillot ibérique, Mésange huppée.

⁸ Grèbe esclavon, Blongios nain, Bernache nonnette, Marouette ponctuée, Engoulevent d'Europe, Pic mar, Cincle plongeur.